Constitution du dossier de demande de VAE

Lexique

- **Acquis**

Ensemble des savoirs et savoir-faire dont une personne manifeste la maîtrise dans une activité professionnelle, sociale ou de formation. Les acquis exigés pour suivre une formation constituent les pré-requis. (AFNOR : Agence Française de NORmalisation)

- **Activité**

Ensemble de tâches effectivement réalisées par la personne concourant à une ou plusieurs fonctions dans l'entreprise, selon les conditions d'exercices. Exemples d'activités pour un emploi lié au métier de «Formateur» : former/animer/conseiller/évaluer les stagiaires/redynamiser/…

- **Aptitudes/capacités**

Elles constituent un réservoir de compétences potentiellement mobilisables. Elles représentent une possibilité de réussite et de mise en œuvre de compétences dans l'accomplissement d'une activité.
Capacités (de l'apprenant) : ensemble de performances constatées, souvent exprimées en savoir et savoir faire (AFNOR)

- **Compétence**

La compétence permet d'agir et/ou de résoudre des problèmes professionnels de manière satisfaisante dans un contexte particulier en mobilisant diverses capacités de manière intégrée (Philippe Carré et Pierre Caspar, *Traité des Sciences et des Techniques de la Formation*)
- C'est un savoir-agir mobilisé dans une situation professionnelle
- La compétence est observable dans l'action (utiliser un verbe d'action observable, évaluable, dans un contexte professionnel)
- « Capacité éprouvée à mettre en œuvre des connaissances, des savoir-faire et des comportements en situation d'exécution » (AFNOR)

Domaines de compétences : ensemble de grands domaines, de thèmes, de disciplines, sous lesquels peuvent être regroupées les compétences (regroupement de compétences par secteur d'activités, par discipline)

- **Connaissances**

Les connaissances générales constituent une des ressources incorporées par la personne et avec lesquelles celle-ci peut agir avec compétence. Elles sont acquises essentiellement par l'éducation formelle (enseignement scolaire, université, grandes écoles…) et lors de la formation initiale et continue (formation professionnelle, instituts professionnels…), (Guy Le Boterf, *Ingénierie et évaluation des compétences*)

- **Emploi**

Référent standardisé, composé de fonctions uniques ou combinées, correspondant à des situations de travail appelant des compétences identifiées, observables et relativement homogènes. Exemples d'emplois pour le métier «Formateur» : responsable de formation/responsable pédagogique/formateur consultant/formateur concepteur/…

- **Fonction**

Ensemble d'activités orientées vers la même finalité. Exemples de fonctions pour les emplois dans le métier de « Formateur » : ingénierie / animation / conseil / conception / diagnostic…

- **Métier**

Notion transversale à plusieurs emplois d'une même famille.

- **Missions**

Elles expriment le « sens » de l'emploi. A quoi sert-il ? Elles correspondent à une responsabilité confiée à un individu en vue d'atteindre des objectifs précis. En règle générale, sont précisés les moyens, les limites, les délais, les modalités de contrôle.

- **Objectif pédagogique**

Ce que l'on cherche à atteindre par l'intermédiaire d'une action de formation et qui est différent d'un contenu de formation et du processus d'apprentissage. L'objectif pédagogique doit définir une performance à atteindre (et qui sera évaluée).

- **Référentiel**

Inventaire d'actes, de performances observables détaillant un ensemble de capacités (référentiel de formation) liées aux référentiels de métier ou de fonction correspondants (AFNOR) Il existe différents types de référentiels (référentiels emploi / métier ; référentiels compétences ; référentiels formation)

- **Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)**

Créé par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, le RNCP a pour objectif « de tenir à la disposition des personnes une information sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle ainsi que sur les certificats de qualification figurant sur les listes établies paritaires nationales de l'emploi des branches professionnelles. » Il permet de consulter les descriptifs des certifications par niveau, par secteur d'activité et d'obtenir des informations sur le référentiel d'emploi ou les éléments de compétence acquis, les modalités d'accès...(http://www.cncp.gouv.fr)

- **Tâches**

Elles correspondent aux différentes opérations qui doivent être effectuées pour réaliser correctement chaque mission. Une mission peut être découpée en différentes tâches. Elles expriment ce que doit faire concrètement le titulaire de l'emploi avec un niveau de précision plus important.

- **UFR**

Composantes des différentes universités, les Unités de Formations et de Recherche [UFR] sont spécialisées par discipline, exemple UFR de langues, UFR de sciences humaines, UFR de droit, UFR de médecine, etc.